

J'ose croire que vous allez communiquer cette rectification à ceux qui peuvent avoir compris que mes collègues commissaires et moi-même partageons l'opinion qui a été mentionnée, à savoir que « nous préférons que cette mesure ne soit pas prise avant le dépôt de son rapport ». En fait, nous n'avons aucune préférence.

Il est donc clair, madame le Président, que le juge McDonald a demandé au gouvernement, par l'entremise du secrétaire parlementaire, de rectifier les faux renseignements communiqués au Parlement. Maintenant que le solliciteur général admet avoir lu la lettre, je lui demande de rectifier ce qu'il a dit à la Chambre.

Je demande également au solliciteur général de nous expliquer comment il se fait qu'après que le juge McDonald eut demandé le 14 mai 1980, que cette erreur soit rectifiée, par le Parlement et au Parlement pour le public Canadien, rien n'a été fait et pourquoi le Parlement n'a pas été informé qu'on lui avait transmis une information inexacte.

● (1700)

C'est seulement hier que j'ai enfin reçu une copie de cette lettre, après avoir insisté un bon bout de temps auprès du secrétaire parlementaire du ministre d'État au Mines. A mon avis, le solliciteur général a induit la Chambre en erreur et je le somme de rétracter sa déclaration sur-le-champ, car elle était erronée.

**Mme le Président:** Je crains fort que l'on ne reprenne la discussion d'hier. Certains faits ont été consignés au hansard des deux côtés de cette affaire, et il vaut mieux clore la discussion, selon moi. La Chambre me permet-elle de passer aux affaires qui précèdent l'ordre du jour sans tenir compte de l'heure?

**Des voix:** D'accord.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions nos 172, 596, 936 et 1229.

[Texte]

#### LES PÉNITENCIERS

#### Question n° 172—M. Friesen:

1. Combien de personnes étaient employées à titre de commis, secrétaires, conseillers, membres du personnel de sécurité et autres a) au Centre régional de réception du pénitencier de la C.-B., b) à l'établissement de Matsqui, c) à l'établissement à sécurité moyenne de Mission, d) à l'établissement Kent à sécurité maximale, e) au Collège du personnel de correction, f) à l'établissement d'Elbow Lake, g) au Camp forestier Ferndale, h) à la prison Mountain, i) au Centre régional de consultation, j) au Centre psychiatrique régional, k) à l'établissement William Head?

### Questions au Feuilleton

2. Combien de personnes sont incarcérées dans chacun des établissements susmentionnés?

3. Quel est le total annuel des traitements et salaires et des coûts d'exploitation de chacun de ces établissements?

#### L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général):

1. Au 31 mars 1980

a) Pénitencier de la C.-B.*		b) Établissement de Matsqui	
Commis:	4	Commis:	15
Secrétaires:	1	Secrétaires:	2
Conseillers:	1	Conseillers:	11
Membres du personnel de sécurité:	39	Membres du personnel de sécurité:	158
Autres:	31	Autres:	78

\* Le nom exact du Centre régional de réception du pénitencier de la C.-B. est le Pénitencier de la C.-B.

c) Établissement de Mission		d) Établissement Kent	
Commis:	14	Commis:	12
Secrétaires:	1	Secrétaires:	2
Conseillers:	7	Conseillers:	4
Membres du personnel de sécurité:	111	Membres du personnel de sécurité:	139
Autres:	60	Autres:	53

e) Collège du personnel de correction		f) Établissement d'Elbow Lake	
Commis:	1	Commis:	1
Secrétaires:	1	Secrétaires:	Néant
Conseillers:	Néant	Conseillers:	1
Membres du personnel de sécurité:	Néant	Membres du personnel de sécurité:	1
Autres:	9	Autres:	8

g) Établissement Ferndale		h) Établissement Mountain	
Commis:	3	Commis:	8
Secrétaires:	Néant	Secrétaires:	1
Conseillers:	2	Conseillers:	5
Membres du personnel de sécurité:	11	Membres du personnel de sécurité:	65
Autres:	7	Autres:	39

i) Centre régional de consultation		j) Centre psychiatrique	
Spécialiste:	1	Commis:	12
Commis:	1	Secrétaires:	4
		Conseillers:	3
		Membres du personnel de sécurité:	73
		Autres:	108

k) Établissement de William Head	
Commis:	7
Secrétaires:	1
Conseillers:	3
Membres du personnel de sécurité:	71
Autres:	39

2. Au 31 mars 1980

Établissement	Nombre de détenus au registre
a) Pénitencier de la C.-B.	Le dernier groupe de détenus a été transféré à un autre établissement le 15 février 1980
b) Établissement de Matsqui	333
c) Établissement de Mission	191
d) Établissement Kent	140